

## ACA s'attendre demain ?

Auteur : Hervé Lévy

Date : 7 octobre 2016



**L'Agence culturelle d'Alsace fête son 40<sup>e</sup> anniversaire. Quelle sera la destinée de cette structure protéiforme après la réforme territoriale ? Éléments de réponse avec son président, Pascal Mangin, également à la tête de la Commission Culture de la Région Grand Est.**

**Que représente symboliquement ce 40<sup>e</sup> anniversaire pour vous ?** Il tombe à un moment particulier et doit être l'occasion d'une réflexion, d'une introspection. Il ne s'agit pas de remettre en cause les missions et le rôle de l'Agence, mais de se réinterroger, au niveau d'un territoire agrandi, sur la manière de les mener à bien avec le plus d'efficacité possible.

**L'ACA en Alsace, l'Arteca (un EPCC) en Lorraine et une "agence disparue" (pour être intégrée dans les services de la région) en Champagne-Ardenne. Les modèles et les champs d'intervention sont différents. Comment articuler l'action de ces différentes structures à l'avenir ?** Aujourd'hui, deux options s'offrent à nous : la création d'une grande agence pour tout le Grand Est ou la conservations de trois agences distinctes, une par "ancienne région", mais avec une forme d'intégration, une tête commune si vous préférez. Je souhaite bien évidemment que les larges missions de l'ACA sur le territoire alsacien puissent être étendues dans tout le Grand Est selon des moyens et une gouvernance très largement définis avec le Conseil culturel du Grand Est mis en place d'ici le mois de novembre.

**De quoi s'agit-il ? D'un nouvel espace de discussion ou d'un véritable "parlement culturel" décisionnaire ?** Pour moi, la décision finale devra être prise par la Région – c'est le rôle du politique – mais il est essentiel que la politique culturelle soit co-construite avec tous les acteurs. C'est l'objet de ce Conseil qui sera l'espace de la concertation la plus poussée possible. Je ne veux pas d'une usine à gaz ! La politique culturelle du Grand Est ne peut, ni ne doit consister en une harmonisation ou une convergence des politiques existantes. Il est impossible de diviser par trois et de prendre la moyenne ! Le président de la Région, Philippe Richert, souhaite que le travail de convergence soit fait pour toutes les politiques en juin 2017. Le processus est en cours...

**Comment sera organisé ce Conseil culturel ?** Il comprendra environ 200 membres en séance plénière mais fonctionnera de manière sectorielle avec huit collègues : musique, patrimoine, livre, etc. Les acteurs culturels qui en feront partie ne seront pas élus, mais se désigneront entre eux. Je tiens beaucoup à ce principe de responsabilité.

**Mercredi 12 et jeudi 13 octobre se déroule la première Rencontre nationale des Agences culturelles territoriales à la Maison de la Région (Strasbourg)**

[www.culture-alsace.org](http://www.culture-alsace.org)